



DOCUMENT



n° 18355



# Economiser l'eau dans la ville et l'habitat

**sur les traces de l'expérience  
des Villes-pilotes en Bretagne**

Guide **méthodologique**

Avec le soutien du ministère  
de l'aménagement du territoire et de l'environnement

# Préface

En Bretagne, comme sur l'ensemble de notre territoire, la gestion de l'eau revêt une dimension sociale, économique, **et également** patrimoniale. Bien gérer ce patrimoine est devenu aujourd'hui une préoccupation partagée par tous, usagers, collectivités, industriels, agriculteurs mais aussi les particuliers.

Le Conseil régional de Bretagne, par son implication dans l'élaboration du schéma régional d'alimentation en eau potable, et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de par sa vocation, ont incité les collectivités à agir de façon volontariste pour économiser l'eau. En fédérant dans le cadre d'opérations expérimentales des actions de maîtrise des consommations domestiques, elles ont recherché l'effet de démonstration, et l'effet de levier.

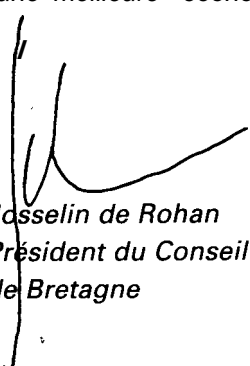
**C'est le fruit de cette expérience qui est recueilli ici.**

Ce guide se veut un outil pour toute collectivité qui souhaite conduire une politique déterminée d'économie d'eau domestique. Elle y trouvera des repères pour mettre au point sa propre stratégie ainsi que de nombreux exemples tirés de l'expérience bretonne.

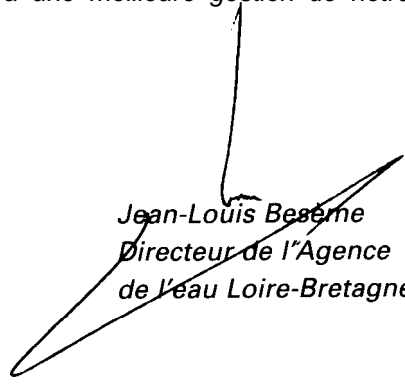
L'enjeu en terme quantitatif n'est pas négligeable : les actions d'économie d'eau domestique peuvent permettre d'économiser jusqu'à 20 % des volumes actuellement consommés. Et cette économie joue triplement gagnante pour la collectivité : la ressource en eau est moins sollicitée, le volume d'eau à traiter pour la **potabilisation** est diminué d'autant, le volume des eaux usées à épurer est à son tour réduit.

La dynamique créée en Bretagne et les résultats obtenus montrent tout l'intérêt de ces opérations. Ils mettent aussi en évidence la clef de la réussite : la mobilisation de tous les acteurs sur des objectifs clairs et clairement énoncés.

A chacun maintenant de reprendre cet exemple au bond pour contribuer significativement à une meilleure "économie" de l'eau, à une meilleure gestion de notre patrimoine.



Josselin de Rohan  
Président du Conseil régional  
de Bretagne



Jean-Louis Besème  
Directeur de l'Agence  
de l'eau Loire-Bretagne

# Sommaire

Avant-propos	P. 9
<b>1</b> L'opération Villes-pilotes pour les économies d'eau en Bretagne	
1.1 - Rappel des objectifs	p. 11
1.2 - Les Villes-pilotes, les partenaires locaux, les budgets économie d'eau	p. 12
1.3 - Les actions engagées	p. 14
1.4 - Les résultats mesurés	p. 15
1.5 - Le financement de l'opération	p. 17
<b>2</b> Quelle stratégie de maîtrise des consommations domestiques ?	
2.1 - Mille et une façons de gaspiller de l'eau et de l'économiser	p. 19
2.2 - Sensibiliser les usagers, modifier les comportements	p. 22
2.3 - Déterminer un plan d'actions	p. 23
<b>3</b> Conduire une campagne d'économie d'eau	
3.1 - Mettre en place un groupe de pilotage et une équipe-projet	p. 25
3.2 - Constituer un réseau de partenaires	p. 26
3.3 - Dresser l'état des lieux	p. 27
3.4 - Choisir les sites à traiter par priorité	p. 27
3.5 - Déclencher l'action de diagnostic sur les sites retenus	p. 29
3.6 - Arrêter le plan d'actions, quantifier les objectifs d'économie d'eau	p. 30
3.7 - Mobiliser les usagers	p. 31
3.8 - Mettre en œuvre les actions sur les sites retenus	p. 32
3.9 - Suivre les résultats obtenus et en tirer le bilan	p. 32
3.10 - Valoriser les résultats et poursuivre l'action sur d'autres sites	p. 33
<b>4</b> La mise en œuvre des actions	
4.1 - Le comptage	p. 35
4.2 - Les actions sur les réseaux intérieurs	p. 36
4.3 - L'entretien des installations et de la robinetterie	p. 37
4.4 - Les actions relatives aux équipements	p. 38
4.5 - Climatisations, arrosages, fontaines	p. 42
4.6 - La mobilisation des hommes et l'amélioration des méthodes de gestion	p. 44
4.7 - Les autres actions envisagées par les villes pilotes	p. 46
<b>5</b> Les actions de formation et de sensibilisation	
5.1 - Les points d'information	p. 47
5.2 - Connaître la perception des usagers	p. 50
5.3 - Les actions de communication "tous publics"	p. 50
5.4 - Les actions pédagogiques	p. 53
<b>6</b> Repères	
• Pour en savoir plus auprès des Villes-pilotes de Bretagne	p. 57
• Parmi les adresses utiles	p. 58
• A titre d'exemple, quelques documents réalisés par les Villes-pilotes de Bretagne	p. 60
• Pour en savoir plus, quelques ouvrages utiles	p. 62
• Les aides financières de la Région Bretagne	p. 62
• Les aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne	p. 63
• Liste des sigles et abréviations utilisés	p. 64

# Avant-propos

En 1994, le conseil régional de Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le ministère chargé de l'environnement décidaient de lancer une opération-pilote de maîtrise des consommations d'eau domestique en usage collectif ou particulier.

## Economiser l'eau : un intérêt partagé

• Du côté du conseil régional, l'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable a mis en évidence une situation parfois tendue en matière de ressources en eau, en particulier en période estivale, avec des besoins en eau plus importants et des ressources à l'étiage. Le schéma insiste donc sur la nécessité d'optimiser la gestion de la ressource et de maîtriser les consommations.

La vulnérabilité de la ressource, associée à un prix de l'eau déjà élevé, suscite une mobilisation importante de toute la région sur le thème de l'eau, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

• Pour l'agence de l'eau, l'économie de la ressource est par vocation un objectif de gestion permanent. En évitant d'avoir à mobiliser de nouvelles ressources, on épargne à la collectivité des investissements coûteux et aux milieux naturels une artificialisation supplémentaire.

Une étude réalisée sur les "gisements potentiels d'économies" a montré que le rendement moyen des réseaux d'alimentation en eau en Bretagne était déjà de 86 %, que, en général, les industriels avaient déjà fait des efforts importants et que l'irrigation ne représentait qu'une faible part des volumes prélevés. Conclusion, c'est du côté des usages domestiques, collectifs ou particuliers, que les économies potentiellement réalisables sont les plus importantes.

	Volumes prélevés en Mm <sup>3</sup> ( a n 2000)	Economies potentielles
Réseaux alimentation en eau potable, dont foyers domestiques	254	6 (réseaux eau potable) 23 (foyers domestiques)
Industries	66	16
Irrigation	10	1

 source : étude de l'agence de l'eau Loire-Bretagne 1990

• Quant au ministère chargé de l'environnement, il observe que trois facteurs ont récemment contribué à une prise de conscience collective de la nécessité de gérer la ressource en eau :

- la sécheresse de 1989-1992 qui a mis en évidence des déséquilibres structurels dans certaines régions entre les besoins et la ressource en eau, •



- l'augmentation constante du prix de l'eau,
  - une préoccupation environnementale grandissante qui se manifeste par une opposition à l'artificialisation des cours d'eau, à la construction de barrages, etc.
- Dès lors, les économies d'eau s'imposent comme priorité dans quatre secteurs clairement identifiés, l'agriculture, l'industrie, la ville et l'habitat. Et le ministère recherche une opération expérimentale d'envergure dont l'effet soit suffisamment démonstratif pour contribuer à faire passer le message d'une gestion économe.

## **Un partenariat pour montrer que "les économies d'eau, c'est possible"**

La convergence de point de vue de ces trois acteurs a débouché en 1994 sur une étude visant à déterminer les possibilités d'économies d'eau en usage domestique à l'échelle de la Bretagne.

Outre la confirmation du potentiel réel d'économies, l'étude montre :

- la nécessité de mettre en œuvre des actions démonstratives des différents moyens d'économiser l'eau domestique,
- et le rôle essentiel que pourraient jouer des communes ou groupements de communes 'pilotes', volontaires pour s'engager sur un programme innovant et exemplaire et dont les résultats pourraient ensuite avoir un effet d'entraînement pour l'ensemble de la Bretagne.

**Un appel à candidature a donc été lancé auprès** de l'ensemble des villes bretonnes **de plus de 5000 habitants. 7 villes ou collectivités** ont été retenues : Brest, Lorient, Sivom de Morlaix-Saint-Martin des Champs, Pontivy, Quimper, Rennes et Vannes. Les propositions des villes ont été bâties à partir d'un tronc commun constitué par les actions "de base", c'est-à-dire dont la réalisation est considérée comme nécessaire dans chaque ville pour assurer la cohérence d'ensemble de l'opération. Ce tronc commun a été complété par des actions particulières à l'initiative de chaque ville.

***Le présent guide est destiné aux collectivités qui souhaitent à leur tour engager un plan d'action pour maîtriser les consommations d'eau, usages domestiques, particuliers et collectifs, sur leur territoire. Il rend compte de l'expérience de cette opération "Villes-pilotes" démarrée fin 1995 et poursuivie en 1996 et 1997 par le conseil régional de Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le ministère chargé de l'environnement. Il tente d'en tirer des enseignements méthodologiques pour faciliter et rendre les plus efficaces possibles les démarches des collectivités.***